L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

[illegible] Nash & Hodgson, à 11 heures, au coin des Poydras et Carondelet, tout le fonds de chapeaux, rubans, articles paille et soie, de mariées, broderies, plumes, &c.

[illegible] E. Morphy, au No 47, rue des Magasins—vente de verrerie, porcelaine de Chine, faïence et verrerie de Bohême.

[illegible] Valeton, à 10 1/2 heures, au magasin de Wakerbath & Joseph, 31, rue des Magasins—[illegible] à liquer. Et à son magasin d'encan, rue [illegible] Comestibles.

[illegible] J. Montgomery, à sa salle d'encan—Vente de meubles.

[illegible] Bégan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier, chevaux de selle et de harnais, mulets, bog[illegible]

[illegible] Holmes, Marks & Co. à leur salle d'encan [illegible] de la rue de Chartres. Chaussures, habillements de saison.

[illegible] Vincent & Co, au Nos 62 et 64 de la rue de [illegible] Marchandises sèches étrangères et [illegible]

Marchandises Sèches, Articles de Modes, Dentelles à l'encan.—MM. Nash et Hodgson, [illegible] commenceront, ce matin, à vendre, sans réserve, le stock entier de marchandises contenues dans le magasin au coin des rues Carondelet et Poydras. Le magasin, en question, n'a cessé de prospérer depuis nombre d'années sous la direction de M. Geo. W. Roper. La vente est positive et a lieu pour raison de cessation d'affaires. Pour plus amples renseignements voir l'annonce.

Assortiment choisi d'articles de Bohême, Chine, Verrerie, Biscuit et Lava.—Voyez vente d'encan de M. D. E. Morphy.

☞ **Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.**

☞ **CANDIS PURS et sans MÉLANGE**—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Tarpin, 93 rue Vieille-Levée.

☞ M. LAURENT LACASSAGNE est autorisé à recevoir et à collecter des abonnements à l'*Abeille* dans toutes les paroisses de la Louisiane.

La Justice et les Baïonnettes fédérales.

Dans la journée des élections, le 7 novembre, l'ordre a été troublé, en Louisiane, dans deux endroits, à Donaldsonville et à Baton Rouge. Il suffit de comparer la conduite des autorités et des troupes fédérales dans ces deux endroits pour avoir la preuve que l'intervention du gouvernement des Etats-Unis dans les élections est uniquement inspirée par l'esprit de parti et par le désir de protéger impartialement tous les électeurs.

A Donaldsonville, des bandes de nègres ont assassiné deux citoyens, l'un démocrate, l'autre radical, qui allaient remplir une mission toute de conciliation, et ils ont commis ce double meurtre sans la moindre provocation, sans le plus léger prétexte, et dans des circonstances aggravantes de férocité et de vol. Après cet exploit, ces nègres ont envahi la ville, opéré des perquisitions dans le but avoué de massacrer d'autres citoyens; ils ont menacé de brûler la ville et mis partiellement à exécution leurs menaces, même après l'arrivée des troupes des Etats-Unis. Cependant, ces troupes, non seulement n'ont rien fait pour protéger les personnes et les propriétés, mais elles ont même refusé de prêter la moindre assistance aux autorités locales pour le maintien de l'ordre. [illegible] initiative n'a été prise par les autorités fédérales pour l'arrestation et la poursuite des coupables. Il a fallu l'insistance de plusieurs citoyens influents pour que le commissaire des Etats-Unis se décidât à se rendre à Donaldsonville afin de lancer des mandats d'arrestation contre les coupables de ces meurtres et de la tentative qui aurait pu prendre des proportions d'une guerre de races, si les citoyens de Donaldsonville eussent résisté à l'invasion de leur ville.

A Baton-Rouge, deux coups de feu tirés dans une querelle particulière entre deux hommes de couleur créent une panique dans les groupes qui attendaient le dépouillement du scrutin, et il s'en suit une échauffourée regrettable dans laquelle plusieurs hommes de couleur sont tués et plusieurs autres, ainsi que des blancs, sont blessés. L'ordre est rétabli immédiatement par le shérif assisté par une compagnie de [illegible]. Cependant les troupes des Etats-Unis arrivant sur les lieux bien qu'elles [illegible] le calme rétabli, procèdent à l'arrestation en masse de tous les citoyens [illegible] qu'elles rencontrent. Puis un commissaire des Etats-Unis, qui est en même temps rédacteur d'un journal radical [illegible], lance des mandats d'arrestation contre les citoyens notables de la ville qui n'ont connu l'échauffourée que par les récits des journaux. Près de cent mandats ont été ainsi lancés. Soixante citoyens ont été arrêtés, amenés à la Nouvelle-Orléans, logés à la prison de paroisse sans que l'ombre d'un soupçon les désignât comme ayant participé à l'échauffourée.

Cette manière arbitraire de procéder indique un parti pris de donner à une mêlée qui a été le résultat d'une querelle accidentelle, la couleur d'une conspiration. [illegible] nous voyons que pas un seul des [illegible] de Donaldsonville qui ont [illegible] une expédition préméditée et [illegible] de sang-froid d'atroces assassinats, [illegible] arrêté, tandis que soixante citoyens [illegible] ont été enlevés à leurs familles, à leurs affaires et amenés à la Nouvelle-Orléans comme des malfaiteurs [illegible] aucune charge ait été précisée [illegible] nous devons voir là une singulière partialité et un parti pris de mettre l'autorité et toutes les forces fédérales au service d'une faction, au mépris des principes d'égalité proclamés par ces amendements constitutionnels, que l'intervention des baïonnettes fédérales devait avoir pour objet de faire respecter.

CONTESTATIONS ELECTORALES.—Les citoyens de la paroisse d'Orléans dont on a [illegible] refusé l'enregistrement et [illegible] conséquence, n'ont pu voter à la [illegible] élection, et qui peuvent fournir des renseignements et des preuves sur les [illegible] intimidations exercées dans les bureaux, rempliront leurs devoirs de citoyens en laissant leurs noms et informations au bureau de M. E. Howard McCaleb, vice-président du comité [illegible] démocratique, Exchange [illegible] No 18, au premier étage.

☞ Achetez vos velours et garnitures chez Guéblé & Nippert.

HABITS POUR LES JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.—M. B. T. Walshe, rue du Canal [illegible] près de la rue St-Charles, vient de recevoir un assortiment d'habits des plus [illegible] et des plus riches pour les jeunes gens et les enfants. Ces habits sont taillés avec un goût particulier et portent [illegible] élégance extraordinaire. Le [illegible] d'ailleurs est immense, et les mères de famille, tuteurs ou gardiens, sont sûrs de trouver des articles convenables et de dernière mode. Ces articles sont, en [illegible] supérieurement confectionnés et ne laissent rien à désirer pour [illegible] ni pour le brillant, ni pour la [illegible]

CONSULTATIONS DE DENTISTE.—On verra dans un avis du Dr. T. S. Knapp [illegible] habile dentiste réservera une portion de chaque samedi pour les enfants et [illegible] des consultations sur les irrégularités et divers maux auxquels les bouches d'enfants sont particulièrement sujettes. La supériorité du Dr. Knapp est reconnue, et les mères de familles [illegible] s'adresser à lui en toute confiance [illegible] bureau du Docteur est rue Baronne, près de la rue du Canal, et les consultations [illegible] coûtent $5.

☞ Voulez-vous des vêtements d'une coupe élégante, faits d'étoffes belles et [illegible] adressez-vous à M. I. de Corte, marchand-tailleur, 19, rue Royale. Vous serez servi à souhait. M. de Corte jouit [illegible] notre ville, d'une réputation méritée, [illegible] et le public en général sont [illegible] que M. de Corte vient de recevoir un magnifique assortiment d'articles [illegible] français. Le voici plus que [illegible] en mesure de satisfaire les plus [illegible]

LA POUDRE LABORDE est le purgatif le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et, par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laborde est devenue, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les familles.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 29, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 26, rue Royale.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La première représentation de l'année 1870-71 aura lieu, jeudi prochain, 17 novembre. Dans cette soirée, que tout annonce devoir être des plus brillantes, débuteront, MM. Cazeaux, Castelmary, de Keghel, Mlle Rozès et Mme Naddi.

Nous sommes priés d'annoncer que la direction a fixé, pour les représentations du dimanche, le prix des loges grillées de parquet et de première à deux piastres par place. Le prix des autres places est le même que par le passé.

TAXES.—Comme le collecteur de taxes d'Etat du Second District procède tous les jours contre les contribuables délinquants et les payeurs de licence, nous engageons les intéressés à se présenter à son bureau, rue Bourbon No 66, et à payer sans délai pour éviter les frais de poursuites. 5d.

MAISON OLYMPE.—Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce de cette maison qui vient de recevoir de Paris de fort jolis chapeaux, des confections à la dernière mode, des soieries et autres articles de toilette du meilleur goût.

HABITS D'HOMMES.—Au magasin de M. B. T. Walshe, rue du Canal, 110, près de la rue St-Charles, se trouve une rare collection d'habits pour l'hiver qui maintenant nous menace. L'assortiment est complet et l'on chercherait vainement autre part, à la Nouvelle-Orléans, des articles mieux confectionnés et d'un genre plus nouveau. Ajoutons que le prix en est très modéré.

☞ Nous rappelons à nos lecteurs la maison bien connue de Beals & Laine, marchands de charbon, rue Carondelet No. 26. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce.

CHARBON, CHARBON.—La maison W. G. Coyle & Co. est prête maintenant à faire délivrer du bon charbon de Pittsburg et de l'Anthracite, dans toutes les parties de la ville, aux plus bas prix du marché.

☞ La maison Guéblé & Nippert vient de recevoir un complet assortiment de gants de peau, gants Jouvin et autres.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.—Nous appelons l'attention des dames et du public en général sur l'annonce du Magasin St-Philippe, au coin de la rue Royale, qui vient de recevoir un grand stock de marchandises variées et de premier choix. Les personnes qui veulent faire des emplettes, sont invitées à aller voir le Magasin St-Philippe où l'on s'empressera de leur montrer les articles qu'elles désireront.

☞ Une piastre dépensée à temps pour un flacon de l'excellent Baume aux Navets Indiens de Laplace, pour les rhumes et catarrhes, peut prévenir une dépense considérable en remèdes. On trouve le Baume dans les principales pharmacies.

LE MAGASIN ST. PHILIPPE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de ce magasin, rue Royale, No 230, qui vient de recevoir et qui a à vendre un vaste stock de marchandises sèches à bon marché. Les prix qui sont indiqués dans l'annonce ne permettent pas de douter de l'assertion. Le magasin St. Philippe a, du reste, une réputation qui nous dispense d'en dire davantage.

Un combat naval devant la Havane.

Par le steamer *Cuba*, arrivé ici, on a appris que presque toute la population de la Havane avait assisté à un duel naval qui avait eu lieu par suite d'un arrangement entre le *Bouvet*, aviso de la marine française, monté par 4 canons et portant 85 hommes, et le *Meteor*, steamer de guerre prussien.

Après un combat d'une heure, le *Bouvet*, qui avait tenté vainement l'abordage à plusieurs reprises, ayant eu sa machine mise hors de service par un boulet, s'est retiré à la voile dans le port. Le *Meteor* a perdu tous ses mâts et a eu un homme tué et plusieurs blessés. A bord du *Bouvet*, trois hommes ont été échaudés par la vapeur et un autre blessé par un éclat de bois.

Les deux steamers étaient rentrés à la Havane et les blessés étaient à l'hôpital.

Un rapport à sensation fait de ces deux petits steamers des monitors, tandis que ce sont simplement des avisos.

LES COOLIES AU PÉROU.

La dernière malle de l'Océan Pacifique nous apporte de tristes nouvelles du Pérou. Les coolies chinois des provinces de Pativilca se sont révoltés contre les planteurs qu'ils ont massacrés après leur avoir fait subir les plus affreuses tortures. Les massacres ont eu lieu le 1 du mois dernier, dans les circonstances suivantes:

Les coolies, ayant appris qu'un agent européen arrivait de Lima porteur d'une somme considérable, se levèrent en masse dans la province de Pativilca et massacrèrent tous les blancs; ils allèrent ensuite soulever les coolies de la province de [illegible], et se portèrent, au nombre de 2,000 environ, vers la ville de Baraca qu'ils comptaient mettre au pillage.

Heureusement, les autorités avaient eu le temps de se préparer à l'attaque; les habitants construisirent à la hâte des travaux de défense, et repoussèrent sans peine les Chinois qui, aux premiers coups de fusil, s'empressèrent de battre en retraite.

Pendant ce temps, des troupes arrivaient de Lima; les coolies furent dispersés et obligés de se réfugier dans les montagnes. Trois cents d'entre eux ont été tués. Le nombre d'Européens massacrés, dans la province de Pativilca, s'élève à quarante environ. En présence de ces faits regrettables, un membre du Congrès a présenté un projet de loi interdisant l'importation de Chinois dans le Pérou.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

A L'ARMÉE BRETONNE.

Le général en chef de l'armée bretonne vient d'adresser la proclamation suivante aux préfets des cinq départements de la Bretagne:

République française.

Gardes mobiles, gardes nationaux mobilisés et corps francs de la Bretagne,

Le gouvernement de la défense nationale, par décret du 22 octobre, m'a fait l'honneur de me placer à votre tête. Je vous apporte le sacrifice entier de moi-même.

D'ici à dix jours, vous serez concentrés aux portes de la Bretagne pour faire face à l'ennemi. Vous recevrez exactement tout ce qui est nécessaire au soldat: fusils à tir rapide, canons à longue portée, mitrailleuses perfectionnées, seront donnés à votre courage.

Ceux de nos frères qui défendent les remparts de Paris ont déjà prouvé que le sang breton n'a pas dégénéré: à nous de marcher sur leurs traces.

Vous vous rappelez tous qu'une sévère discipline est l'âme la plus puissante pour assurer la victoire; [illegible] rigueur.

Que les [illegible] restent en arrière. Que [illegible] bretons marchent en avant et [illegible] un peuple barbare qu'ils se [illegible] libres. Que notre cri de ralliement soit:

Dieu et Patrie.

Le général de division, commandant en chef l'armée de Bretagne,

Comte de KÉRATRY.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

LE GÉNÉRAL D'AURELLES DE PALADINE.—Ce général doit être aujourd'hui excessivement populaire dans son armée; mais on verra par l'extrait suivant d'une lettre de Blois, à quelles rigueurs il a dû avoir recours pour rétablir la discipline dans son armée démoralisée.

"Une lettre de Blois, datée du 4, porte ce qui suit:

"Le quartier-général de l'armée de la Loire sera probablement bientôt ici. Le général D'Aurelles est excessivement impopulaire parmi les soldats; il en a fait fusiller 115 en un mois, et officiers et soldats menacent de se défaire de lui au premier engagement. Le quartier-général du 16e corps est encore à Marchenoir (9 lieues nord de Blois). Les troupes sont échelonnées par divisions, depuis la forêt de Marchenoir jusqu'à Mer, où se trouve le quartier-général du 15e corps. Un 17e corps est en voie de formation. La discipline et la vigilance, quoique laissant encore à désirer, sont bien meilleures qu'elles ne l'étaient dans l'armée de McMahon. Le service des avant-postes et des vedettes est bien fait."

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Les combats devant Paris.

RAPPORTS MILITAIRES.

Rapport du général Vinoy sur l'affaire du 13 octobre 1870.

"Monsieur le gouverneur, dans la soirée du 12 courant, vous m'avez prescrit d'opérer une grande reconnaissance sur Bagneux et Châtillon et de tâter fortement l'ennemi vers ces positions.

"J'ai transmis immédiatement vos ordres, et, pour en diriger et en surveiller l'exécution, je me suis transporté le lendemain, dès six heures du matin, au fort de Montrouge.

"Mes instructions n'ont pu parvenir au général Blanchard qu'à une heure assez avancée de la nuit, et les dispositions à prendre nécessitant un certain temps, l'attaque des villages n'a pu commencer que vers neuf heures. Cette circonstance n'a pas été défavorable au résultat de la journée, car l'attention de l'ennemi est surtout éveillée au point du jour; plus tard, il se relâche un peu de sa surveillance.

"A neuf heures précises, toutes les troupes étaient postées aux points qui leur avaient été assignés d'avance; elles se mettaient en mouvement à un signal convenu deux coups de canon tirés par le fort de Montrouge.

"La 3e division du 13e corps, général Blanchard, était spécialement chargée de l'action; elle devait être soutenue par la brigade Dumoulin, de la division Maud'huy et par la brigade de La Charrière, division Caussade.

"Deux bataillons du 13e de marche, avec cinq cents gardiens de la paix, devaient s'emparer de Clamart, s'y maintenir, surveiller Meudon, et pousser ses avant-postes jusque sur le plateau de Châtillon.

"Le général Susbielle, avec le reste de sa brigade (le 14e de marche et un bataillon du 13e), renforcé par 500 gardiens de la paix, devait attaquer Châtillon par la droite; les mobiles de la Côte-d'Or et un bataillon des mobiles de l'Aube devaient forcer Bagneux, s'y établir solidement, tandis que le 35e de ligne, avec un autre bataillon de la Côte-d'Or, devait aborder Châtillon de front et occuper Fontenay pour surveiller la route de Sceaux.

"Le 42e de ligne, avec le 3e bataillon de l'Aube, recevait l'ordre de rester en réserve en arrière de Châtillon, vers le centre des opérations, au lieu dit la Baraque.

"La brigade La Charrière avait pour mission de se porter sur la route de Bourg-la-Reine, et de maintenir les forces que l'ennemi dirigerait de ce côté pour essayer de tourner notre gauche.

"La colonne de gauche s'empare, sans coup férir, de Clamart, s'y maintient, mais trouve près du plateau de Châtillon des positions fortement occupées. Elle s'arrête donc sans pousser plus avant.

"Le général Susbielle attaque vigoureusement Châtillon, soutenu par son artillerie de campagne et par celle des forts d'Issy et de Vanves. Mais il est arrêté dès l'entrée du village par des barricades qui se succèdent et par une vive fusillade partie des maisons crénelées. Il est obligé de les emporter une à une et de faire appel à l'énergie de ses troupes, tout en usant d'une extrême prudence, pour continuer cette guerre de siège. Le général reçoit un coup de feu à la jambe, mais sa blessure est heureusement sans gravité; il reste à cheval et continue à commander sa brigade.

"La colonne de gauche enlève rapidement Bagneux, après une vive résistance; les mobiles de la Côte-d'Or et de l'Aube, sous la conduite du lieutenant-colonel Grancey, se montrent aussi solides que de vieilles troupes. C'est dans cette attaque que le commandant de Dampierre, chef du bataillon de l'Aube, est tombé à la tête de son bataillon.

"Pendant ce temps, le 35e de ligne et un bataillon de la Côte-d'Or, sous les ordres du colonel de La Mariouse, tentent de se frayer un passage entre Bagneux et Châtillon; mais ils sont arrêtés par la mousqueterie et l'artillerie ennemies; ils sont obligés, eux aussi, de faire le siège des maisons et des murs du parc, crénelés et vigoureusement défendus, et ils parviennent jusqu'au cœur du village.

"La brigade Dumoulin, qui avait pris position à la grange Ory, reçut ordre de se porter en avant pour appuyer le mouvement du colonel de La Mariouse; elle occupa le bas de Bagneux, tandis que le 35e cheminait par le centre pour forcer la position de Châtillon.

"La brigade de La Charrière s'acquittait convenablement de la tâche qui lui avait été confiée. Elle faisait taire par son artillerie judicieusement dirigée, le feu d'une batterie ennemie postée vers l'extrémité de Bagneux et qui s'efforçait d'inquiéter nos réserves, dans le but de tourner notre gauche.

"Après cinq heures de combat, vous avez ordonné la retraite; elle s'est effectuée dans le plus grand ordre. L'ennemi a essayé de reprendre rapidement ses positions, et il a engagé un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie; mais nos batteries divisionnaires et les pièces des forts de Vanves, de Montrouge et d'Issy l'ont arrêté court dans cette tentative. Les troupes laissées en réserve ont appuyé la retraite avec calme.

"Le but que vous vous étiez proposé a été complètement atteint; nous avons obligé l'ennemi à montrer ses forces, à appeler de nombreuses troupes de soutien, à essuyer le feu meurtrier de nos pièces de position et de notre excellente artillerie de campagne. Il a dû subir de fortes pertes, tandis que les nôtres sont peu sensibles, eu égard aux résultats obtenus. J'estime que nous n'avons pas eu plus de 30 hommes tués et 80 blessés.

"Vous avez pu juger vous-même, monsieur le gouverneur, par l'attitude des troupes qui reprenaient leurs campements, de l'élan et de la vigueur qu'elles avaient pu déployer dans l'attaque.

"*Le général commandant en chef le 13e corps,*

"VINOY."

"Pour copie conforme au rapport du général Vinoy:

"*Le ministre des affaires étrangères, chargé par intérim du département de l'intérieur,*

"JULES FAVRE."

Au sujet de cette même affaire, on adresse la correspondance suivante au *Journal des Débats*:

"Plusieurs détails importants m'avaient échappé hier, je crois utile aujourd'hui de réparer cette omission.

"Le 14e de marche ne compte que peu d'anciens soldats tirés des 100e et 15e de ligne; presque tous les hommes sont des recrues appelées depuis moins d'un mois sous les drapeaux.

"Il y a deux jours, à Arcueil, je voyais manœuvrer ce régiment, et malgré moi je me disais que ces conscrits malhabiles qui ne savaient pas distinguer la droite de la gauche feraient triste figure au feu.

"Eh bien! ces recrues ont donné comme de vrais troupiers; ils ont crânement enlevé à la baïonnette les positions ennemies, et, lorsque la retraite a sonné, ils ont reculé pas à pas, emmenant avec eux quinze Bavarois.

"Parmi ces prisonniers, se trouvait un officier dangereusement blessé. Le malheureux ne cessait de répéter: 'Laissez-moi mourir, je veux mourir là.'

"Les avant-postes ennemis se trouvent dans le cimetière, à 1,200 mètres environ du fort de Montrouge et de la première barricade occupée par nos mobiles, sur la route d'Orléans.

"On assure aussi que les Prussiens ont établi cette nuit deux nouvelles batteries, il est donc possible que le feu recommence de ce côté.

"Nos soldats ont beaucoup remarqué, pendant l'action d'hier, l'aumônier en chef du 13e corps, qui se tenait à cheval en avant des lignes, insensible aux obus qui pleuvaient autour de lui.

"Une de nos ambulances,—celle du nouveau collège Chaptal, je crois, s'est avancée au milieu du feu jusqu'à l'église de Bagneux. Les soldats bavarois ont voulu retenir prisonniers deux ecclésiastiques qui étaient à quelque distance du groupe des infirmiers; mais, sur les explications données à l'officier bavarois, tout le personnel des infirmiers a été respecté et laissé libre de rejoindre nos lignes.

"Ce matin, à onze heures, vous le savez, une suspension d'armes a été conclue, qui devait se terminer à cinq heures.

"Plusieurs membres de l'Internationale ont profité de cet armistice pour fouiller tous les replis de terrain, afin de voir s'il ne restait pas quelques blessés. On en a trouvé deux ou trois qui avaient passé la nuit à la place même où ils étaient tombés.

"On a découvert en même temps un Prussien dont la mort remontait à plus de dix jours. Le corps à moitié rongé de ce malheureux a été pieusement enseveli.

"Un dernier détail avant de terminer ces notes jetées au hasard sur le papier.

"Au moment de la retraite, deux bataillons se trouvaient côte à côte, en avant du fort Montrouge, l'un de la ligne, l'autre de mobiles. Sur l'ordre de leurs chefs, les soldats se jetèrent à terre, pour laisser passer une grêle de balles allemandes, les mobiles restèrent debout, regardant en face cet ouragan de fer qui, heureusement, ne nous causa aucune perte. Je regrette de ne pouvoir vous donner le nom de ce bataillon, digne d'être cité à côté des héroïques mobiles de la Vendée, de la Côte-d'Or et de l'Aube."

RAPPORTS DU GÉNÉRAL SCHMITZ.

15 *Octobre* 1870, 4 h. 45 soir.—Le gouverneur reçoit les dépêches suivantes:

"Très bonne journée; tandis qu'une myriade de gens, de toutes conditions, recueillaient les fruits de la terre, dans toute l'étendue de la plaine de Bondy et aux environs de Bobigny, sous la protection des mobiles du Finistère et du Nord, et sous celle de l'infanterie de marine et de l'infanterie de ligne, l'artillerie de Romainville chassait l'ennemi de la ferme de Granlay. De son côté, l'artillerie de Rosny a contenu l'ennemi dans le village de Raincy, et celle de Noisy l'a foudroyé au camp retranché du pont de la Poudrette et dans la Maison-Grise. Je dois mentionner les éclaireurs de la Seine, colonel Lafon, qui, profitant de la sûreté de notre tir, sont sortis du village de Bondy et ont engagé une vive fusillade avec l'ennemi, embusqué de l'autre côté du canal de l'Ourcq. Une escouade de charpentiers de marine, sous la conduite de M. Germain, enseigne de vaisseau, s'est avancée sous le feu et a coupé à 500 mètres de l'ennemi une vingtaine d'arbres qui masquaient, de nos bastions, la vue du camp retranché prussien.

A trois heures l'ennemi a arboré le pavillon blanc; les éclaireurs de la Seine ont cessé le feu, et les forts également. A la faveur de l'armistice, l'ennemi a [illegible] et emporté de ses ouvrages ses morts et ses blessés. Dans cette rude journée pour les éclaireurs de la Seine, nous avons eu le capitaine Burtin, des éclaireurs, tué à 100 mètres des retranchements de l'ennemi; un éclaireur tué en construisant une barricade en avant du village, et trois éclaireurs blessés grièvement; enfin, deux matelots charpentiers blessés légèrement.

"*6 heures 10 du soir*—A cinq heures et demie du soir, un obus du bastion No 3 a tué les deux officiers à cheval qui venaient faire mettre en batterie une section d'artillerie ennemie et tué les cavaliers d'une des pièces qui a été mise hors de service à 4,500 mètres. Après un seul coup tiré, les chevaux morts restent sur l'avenue; la pièce a été enlevée à bras dans les bois; l'autre pièce s'est retirée sans tirer. Le gouverneur est allé aujourd'hui visiter les ambulances et les hôpitaux; il a pu constater avec quelle sollicitude nos blessés étaient soignés sur tous les points. Il était accompagné dans cette visite par M. Wolf, intendant général de l'armée. Des renseignements certains font connaître que dans la journée du 13 octobre, l'ennemi a eu plus de 1,200 tués et blessés.

"*Le général chef d'état-major général,*

"SCHMITZ."

16 *octobre, onze heures matin.*—Hier, des obus ont été lancés de la redoute de la Faisanderie sur le poste d'observation des Prussiens au Nord de Champigny, et sur un autre poste au four à chaux. Deux ont pénétré dans la maison qu'occupait l'ennemi. Des coups de canon ont été tirés de la Gravelle et de Charenton sur Bonneuil, Montmesly et le carrefour de Pompadour. Aucun mouvement de troupes n'a été aperçu.

Les éclaireurs placés en embuscade de nuit à Créteil, ont été attaqués ce matin, vers cinq heures, par un peloton de Prussiens qu'ils ont repoussés. Ces hommes ont ramené au fort de Charenton un prisonnier prussien blessé.

16 *octobre* 1870, *soir.*—Dans le rapport sommaire établi sur le combat de Châtillon, le général Blanchard avait omis de citer la part considérable que le 42ème avait prise à l'attaque de ce village. Il envoie à ce sujet la note suivante:

"Le 42e avait reçu l'ordre de former la réserve de ma division avec un bataillon des mobiles de l'Aube et avait été placé aux maisons dites la Baraque. Dès que le feu a été engagé, et voyant la résistance de l'ennemi, j'ai donné l'ordre à trois compagnies du 1er bataillon de se porter en avant, ainsi qu'à trois compagnies du 2e bataillon, les trois premières compagnies vers le centre du village de Châtillon et celles du 2e bataillon entre Clamart et ce village pour appuyer vigoureusement les troupes déjà engagées.

"La première colonne s'est avancée rapidement dans le village, sous les ordres du commandant Charpentier, et a refoulé l'ennemi jusqu'à la deuxième barricade qui a été prise par un élan vigoureux par le sous-lieutenant Léco à la tête de sa section; cet officier a fait seize prisonniers, dont deux officiers.

"C'est à ce moment que la défense, accentuée davantage par l'arrivée des renforts, a contraint la colonne à s'arrêter dans son élan. Elle concourut alors, avec le général Susbielle, à l'attaque régulière de Châtillon. Ces trois compagnies ont eu 15 blessés et 3 disparus. Les trois compagnies du 2e bataillon, sous les ordres du commandant Landriet, s'étaient portées sur la droite et attaquaient le fort de Châtillon par la rampe abrupte, sur le versant de Clamart. Arrivées à 400 mètres du fort, elles furent arrêtées par un feu très vif de mousqueterie et par une batterie de canons. Cette colonne a eu cinq blessés, dont trois sérieusement."

CHRONIQUE LOCALE.

RAPPORT MORTUAIRE.—Pendant la semaine qui a fini dimanche dernier, à 6 heures du soir, il y a eu à la Nlle-Orléans 151 décès dont 28 de la fièvre jaune.

ARRIVÉE DE PRISONNIERS DE BATON-ROUGE.—Hier, vers 10 heures et demie, le côtre du Revenu, *Wilderness*, a débarqué ici 59 personnes arrêtées par les troupes des Etats-Unis, à Baton-Rouge, pendant l'élection. Les 60 prisonniers, escortés de soldats fédéraux et d'agents de police ont été conduits à la geôle de paroisse où ils resteront à la disposition du marshall des Etats-Unis. Ils avaient leur bagage à bord avec eux. Voici leurs noms:

T J Bird, E D Cheatham, C Hobbs, Jas Cooper, G P Skolfield, J T McKetterick, W C McGimpsey, C B Hillen, O Hobbs, G W Buckner, Scott Gordon, [illegible], J W Grigsby, Jos J Lobell, A Cousnard, W B Beauregard, B H Looks, T H Williams, G M Thomas, Wm Heenan, D W Lusk, Laurence Cramers, Thos Brady, Edmund Kennedy, G Kuhnest, Jas A Wilson, John Gass, C F Laur, M Weiss, Aleck G Vay, Wm Bates, S Michael, Rob Jas Lesage, Louis Latil, F Thielmann, A Farnend, P Castro, E Constand, Chas Jones, G W George, Fred Myers, Emile Davis, Alex Nandin, Henry Chesney, D W Lucos, H S Williams, Lawrence Gass, Frank Fuentes, H Dalsheimer, Oscar Harbour, Wm Parr, A J Haug, W S Booth, Thos F Hernandez, E J Bellows, H Skolfield, L L Skolfield, A L Duncan, G A Gustata, Fred Schoall, Franks Looks.

Tous ces détenus sont accusés, dit-on, le 7 novembre 1870 à Baton-Rouge, attroupés et d'avoir conspiré pour intimider C. B. Dowall, candidat pour le Congrès; A. Dubuclet, candidat pour la place de Trésorier; G. P. Davis, candidat pour la place de Juge de Paroisse; T. W. Hurst, candidat pour la place de Shérif et d'autres candidats, citoyens des Etats-Unis et de l'Etat de la Louisiane, avec l'intention d'empêcher le libre exercice des droits à eux accordés par la Constitution des Etats-Unis, le droit d'être déclaré élu à une place publique; et d'avoir troublé une élection pour des membres du Congrès et autres officiers et d'avoir tué un nommé Harry Williams et Jos l'Officiel, et d'avoir assailli un S. H. B. Schomaker, Louis Williams et d'autres, avec des armes dangereuses dans l'intention de donner la mort.

Le commissaire Van Ormun continuera demain l'instruction de cette affaire, et à la Cour du commissaire Weller, d'après ce qui nous est rapporté.

AFFAIRE DE DONALDSONVILLE.—Le commissaire des Etats-Unis, Weller, sur la demande du maréchal des Etats-Unis, Packard, s'est rendu à Donaldsonville pour lancer des warrants contre ceux qui ont pris part aux troubles de cette localité. Les parties arrêtées seront amenées ici, à la Nlle-Orléans, sous la garde des troupes des Etats-Unis, et attendront en prison qu'on fasse leur procès.

Les charges contre eux seront les mêmes que celles portées contre les prisonniers de Baton-Rouge; ils auront tous à s'expliquer sur le fait allégué contre eux d'avoir violé l'acte connu sous le nom "d'acte d'exécution."

AFFAIRES DES ÉLECTIONS CONTESTÉES.—L'ordre de restriction accordé samedi par le juge Dibble contre les prétendants au shérifat de la paroisse d'Orléans, a été appelé hier devant cette Cour et l'affaire a été remise à mercredi prochain, les défendeurs n'ayant pas nommé d'avocats pour les représenter en Cour. Le juge Dibble ayant demandé si l'avocat-général Belden, qui était présent, voulait représenter la défense, M. Belden a répondu qu'il n'avait été en rien consulté à cet égard. M. Filleul alors s'est présenté officieusement, mais l'avocat des demandeurs ayant consenti promptement à la remise à mercredi, l'affaire en est restée là pour le moment. Les avocats des demandeurs sont MM. Hays, New, Roselius, Philips et le juge Voorhies.

ÉCOLES PUBLIQUES.—Les parents sont avertis que les élèves doivent être préalablement admis par le Bureau des Directeurs, rue de Bourgogne, 39, et que de là ils seront envoyés par le comité à une école de leur voisinage. Le comité fonctionnera ce matin, de 9 à 10 heures. Les postulants devront être accompagnés par les parents ou tuteurs. Cette règle s'applique aux nouveaux élèves seulement. Quant aux anciens ils se rendront à leurs anciennes écoles.

Les ÉCOLES PUBLIQUES ont été ouvertes hier, mais la question soulevée à leur propos n'est pas encore réglée. Il s'agit de savoir si l'administration des écoles publiques de la ville sera laissée au bureau d'école de ville ou aux bureaux de ward. Le surintendant d'Etat interprète la loi en faveur des bureaux de ward, et les membres du Bureau de ville en faveur d'eux-mêmes. En raison de l'importance de cette affaire, elle a été renvoyée à un autre jour pour donner aux avocats le temps de la travailler sérieusement.

Le fin mot est que le Bureau de ville étant opposé aux écoles mixtes, a passé une résolution empêchant l'admission de tout élève qui n'aurait pas adressé une demande préalable au président de la direction ou à quiconque serait désigné par lui pour le représenter. Cette résolution ayant pour but d'exclure les enfants nègres des écoles d'enfants blancs, maître Conway ne saurait y souscrire, et c'est pour cela qu'il interprète la loi en faveur des bureaux de Ward qui sont favorables à l'amalgamation des écoles. Nous saurons bientôt si le juge Dibble est blanc ou noir.

TRAVAIL CANADIEN POUR LA LOUISIANE.—Le manque de main d'œuvre pour les campagnes, causé par la transformation des nègres en politiciens et en législateurs, se fait vivement sentir aujourd'hui. On dit, cependant, qu'il y sera suppléé par un emprunt de bons et robustes travailleurs du Canada. Le Dr Maguire et le Dr Dupérier, de la paroisse St. Marie, ont déjà passé des contrats pour avoir une centaine de familles canadiennes, et il y en a des milliers d'autres qui désirent venir. M. Metot, de Québec, qui représente ces immigrants, pense qu'on pourrait engager 5,000 familles à venir en Louisiane. Elles sont d'origine française, ont beaucoup d'industrie et savent toutes lire et écrire. Elles pourraient donner d'excellents citoyens à la Louisiane et, en remplaçant le travail si précaire d'aujourd'hui, être une véritable bénédiction pour l'Etat.

VOL.—La résidence de M. R. A. Donyau, rue Cadix, entre Laurel et Live Oak, a été visitée dimanche soir, par un voleur qui a enlevé une montre à double boîte, en or, une chaîne du même précieux métal, et nombre d'articles de bijouterie. Le voleur est entré par une fenêtre de devant et s'en est allé par la même voie, sans crier: gare!

MARINS SOUS GARDE.—Dimanche, le capt. du navire anglais *Melicite*, a remis au capitaine Cambias, de la police du port, deux marins de son équipage, qu'il accuse d'assaut et batterie en pleine mer. Ils ont été écroués au corps-de-garde de la rue de Chartres, où ils resteront jusqu'à ce qu'il soit procédé à l'instruction de leur affaire.

POLICE.—Les changements suivants seront faits aujourd'hui à midi. Le capitaine J. Gibney du 2e precinct est transféré au 1er precinct; le capitaine Edgerworth du 3e au 2e; le capitaine Roy du 4e au 3e; le capitaine Shreiber du 1er au 4e; le capitaine Robinson du 6e au 5e; le capitaine Woodruff du 7e au 6e; le capitaine Cambrice du precinct du Port au 7e; le capitaine McCann du 3e au precinct du Port. Le sergent W. S. Duncan commandera le 3e precinct et la vacance dans la liste des capitaines causée par la démission du capitaine Lewis, du administrateur de police, ne sera pas remplie pour le moment.

BLESSÉ PAR UN CHAR.—Un nommé Tony Rapp a été renversé hier soir, vers 6 heures et demie, Avenue Napoléon, par le char No 79 de la ligne de Carrollton. Ce malheureux a eu la jambe droite cassée en deux endroits. On dit qu'il était pris de boisson. Il a été transporté chez lui, rue Laurel, et le cocher a été arrêté.

COUP DE FEU.—Dans une querelle survenue hier soir, rue St-Charles, entre W. Randolph et John Roeder, le premier a tiré un coup de pistolet contre Roeder qu'il accuse d'avoir eu à son égard des intentions meurtrières. Les deux hommes ont été arrêtés.

FILOU.—George Holmes, accusé d'avoir fouillé indiscrètement la poche de Thomas Pleasant, a été renvoyé, par le recorder Staës, devant la Cour Criminelle.

VACCINE.—Le Bureau de Santé, qui a combattu les ravages de la variole autant que le lui permettaient les faibles moyens dont il pouvait disposer, continue son œuvre en annonçant que des certificats de vaccine seront remis tous les samedis, de midi à 2 heures, aux bureaux des inspecteurs sanitaires de chaque district, à tous les enfants qui porteront des marques satisfaisantes d'une inoculation effective. Ces certificats seront délivrés gratis. Nous ne croyons pas qu'on puisse rien faire de mieux pour combattre le fléau, au moins dans les écoles.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Succès des Français à Evreux.

Les Prussiens repoussés avec perte.

Le roi Guillaume ne parle plus de la Providence.

Bismarck veut faire fusiller les aéronautes prisonniers.

Prochaine sortie de Trochu.

Autre victoire d'Aurelles près d'Arthenay.

Déroute totale des Allemands.

Prise de 26 canons par les Français qui font nombre de prisonniers.

L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, la Turquie et la France.

Cinq puissances coalisées contre la Russie et la Prusse.

Nouvelles Européennes.

Londres, 14 nov—Spécial au *Telegram*: La situation de l'armée prussienne est telle qu'elle exige des renforts additionnels à Versailles.

Woodhouse, secrétaire de l'ambassade anglaise, est arrivé avec une quantité d'Anglais auxquels les Allemands ont permis de sortir de Paris. Ils rapportent que l'approvisionnement de Paris est faible. Le temps est froid et il neige fréquemment.

Le général Von Moltke a lancé des ordres sévères au sujet des personnes qui portent la croix de Genève.

L'opposition des journaux libéraux allemands, à la réunion du parlement, à Versailles, est basée sur ce que les représentants ne consentiraient guère à aller siéger là où ils seraient forcés de voter sous la pression de l'influence militaire.

Bruxelles, 14 nov—Des correspondants écrivent qu'on a reçu l'information que Paris ne peut pas tenir plus de trois semaines. Les Prussiens, en conséquence, compteront sur la famine pour contraindre Paris à se rendre, et il n'y aura pas de bombardement.

Londres, 14 nov—Il est tombé beaucoup de neige dans le nord-est de la France.

Les Prussiens ont capturé les bourgades de l'Isle, Baume et Clerval dans le département du Doubs. Les gardes mobiles ont retraité au sud, et les francs-tireurs ont disparu de cette région.

Un des tunnels du chemin de fer de Strasbourg s'est effondré, ce qui interrompt indéfiniment les communications sur cette ligne.

Florence, 14 nov—Ricasoli annonce qu'il se retire de la vie publique.

Tours, 14 nov—Des avis de Lyon indiquent que les Prussiens avancent dans l'Est, Dôle a été occupé.

Garibaldi et un général français sont à Chagny. On suppose que les deux corps s'uniront pour arrêter la marche des Prussiens.

On continue à fortifier Lyon. Les hauteurs autour de la ville ont été renforcées. Des dépêches de Lille annoncent que les Prussiens sont à La Fère.

Un engagement a eu lieu, samedi, près d'Evreux. Les Prussiens ont été repoussés avec perte.

On s'attend, aujourd'hui, à une bataille à Toury, l'armée de la Loire s'avançant sur ce point.

Les prisonniers bavarois récemment amenés à Tours ont été envoyés à Lisle.

Les Français ont déplacé les phares et les bouées à l'embouchure de la rivière Gordon, sur la côte occidentale de l'Afrique.

New York, 14.—Dépêche spéciale au *World*:

Tours, 14—Le gros de l'armée de la Loire a occupé hier une position qui s'étend sur la ligne de Chateaudun jusqu'à St. Peray, Patay et [illegible].

La perte totale des Allemands dans les engagements du 7, 9 et 10, devant Orléans, y compris 500 malades et blessés qui ont été abandonnés, s'élève à 10,000 en tués, blessés et prisonniers.

Le gén. Paladine exécute maintenant un mouvement dont le but est de prendre en flanc la droite du gén. Van der Tann.

On a remarqué avec surprise que le roi Guillaume a omis de mentionner la providence dans sa dépêche annonçant la brillante marche du gén. Van der Tann sur Toury.

Versailles, 9 nov.—Les forces allemandes n'ont reçu de renforts depuis la chute de Metz, que la 17e et la 4e division de Wurtemberg qui furent envoyés dans l'Ouest bientôt après la capitulation.

Un changement de plan a eu lieu à l'égard de Lyon et cette ville est menacée d'une attaque immédiate.

Une récente canonnade faite du mur d'enceinte de Paris montre que les pièces ont une portée beaucoup plus grande qu'on ne l'avait supposé tout d'abord. Les obus lancés par ces canons ont atteint hier et démoli les travaux des Allemands au-delà de Ville d'Avray.

Les autorités militaires redoublent ici de sévérité et de cruauté envers les fonctionnaires civils de cette ville.

Les personnes qui ont été prises à la descente d'un ballon sont encore retenues prisonnières. Dans un conseil tenu lundi, le comte Von Bismarck a vigoureusement soutenu qu'il fallait fusiller tous les ballonistes qui seraient pris.

Nombre de civiliens de Versailles ont été arrêtés par les Allemands, à cause de communications prétendues avec Paris. Ils ont été envoyés en Allemagne comme prisonniers.

Le général Trochu envoie tous les jours de 50 à 60 ballons sous les canons du Mont-Valérien. Les Prussiens s'attendent d'heure en heure à une sortie.

Londres, 14—Trois hommes de l'équipage du steamer Allemand Hansa, à Grimsby, ont péri en cherchant à sauver un navire naufragé sur la côte.

Un gros navire français blindé a passé devant les rades d'Yarmouth ce matin.

Une contradiction officielle a été donnée au rapport d'après lequel le Gen. Boyer à Versailles aurait conféré avec une autre personne, cette personne étant le comte Bismarck.

Les négociateurs bavarois sont encore à Versailles. Ils partent samedi. Le résultat de leur mission est incertain.

(Dépêche à la *Tribune*.)

Londres, 12 nov—Une dépêche à la *Tribune*, de Blois, du 11 courant, dit: Orléans a été pris par les troupes du gén. Castelineau, qui sont entrées les premières dans la ville en chassant les Bavarois du pont qu'ils défendaient et qu'ils n'ont pas pu faire sauter comme ils en avaient l'intention. Un combat acharné eut lieu avec de grandes pertes des deux côtés. Les Prussiens ont été battus et leurs retranchements pris d'assaut. Ils ont abandonné 100 wagons de provisions et de fourrage. Une seule division française a été engagée. Il arrive constamment des prisonniers. Deux canons et nombre de caissons sont aussi arrivés. La voiture de Van der Tann [illegible]; le général lui-même a failli être pris.

Les Français au nombre de 30,000 hommes, venus de Bourges, ont attaqué au Sud sur la rive gauche, et le 15e et 16e corps ont attaqué sur la rive Ouest.

Les Bavarois, partout inférieurs en nombre, ont perdu leur position fortement retranchée.

New-York, 14—Un correspondant de la *Tribune* télégraphie de St-Pétersbourg à la date du 9, qu'un ordre impérial donne un congé illimité à tous les soldats qui sont entrés au service avant le 1er mars 1867.

Beaucoup d'inquiétude existant dans les cercles diplomatiques. On croit que le gouvernement est sur le point de déclarer qu'il répudie les obligations du traité de Paris et l'on présume que si cela a lieu, l'ambassadeur anglais demandera ses passeports.

New York, 14—Dépêche au *World*: Londres, 14—Le Dr. Russell, le sous-secrétaire des affaires étrangères, s'est rendu à Versailles, non par ordre de son département, mais par suite de la délibération d'un conseil de cabinet.

L'objet de sa mission est de connaître les vues de Bismarck à propos de la note menaçante de la Russie répudiant les obligations du traité de 1856. On croit que Russel est chargé d'informer Bismarck que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie s'uniront pour résister à la violation du traité par la Russie.

Burnside est toujours à Londres. Les conditions que Bismarck l'avait autorisé à proposer au gouvernement de Paris sont les mêmes que celles que Thiers avait soumises à Favre et à Trochu.

Des dépêches non authentiques de Blois et de Tours contiennent le récit confus d'une autre victoire obtenue par d'Aurelles sur Von der Tann près d'Arthenay. Ces dépêches disent que Von der Tann ayant reçu des renforts, s'est avancé de Toury sur la route qui conduit par Chevilly à Orléans, mais qu'il a été attaqué sur le flanc droit avec une grande impétuosité par d'Aurelles près d'Artenay. L'engagement a eu pour résultat le refoulement complet des Allemands et la capture d'un grand nombre d'hommes et de 26 canons.

L'agitation causée par les projets de la Russie, augmente. Dans les cercles les mieux informés, on croit qu'il y a danger immédiat d'un conflit général en Europe.

Le *Pall Mall Gazette* déclare que les ministres se fourvoient par des rêves trompeurs et qu'ils ont besoin de voir la vérité. Deux dangers menacent l'Angleterre: la difficulté de l'Alabama et la question d'Orient.

La circonstance qui a donné au plus petit une grande et immédiate importance, a rendu le premier plus formidable, parce qu'une combinaison est toujours plus probable. La Russie déclare que son intention est de se saisir de la Turquie, et la Prusse est prête à faire connivence avec elle et même à l'aider. L'Angleterre, la seule puissance vers laquelle la Turquie puisse se tourner en cas de besoin, est menacée d'annihilation si elle lève le doigt.

Nouvelles de Washington.

Washington, 14—Deux affaires sur les Legal Tenders ont été retirées de la Cour Suprême par consentement mutuel des parties. Ces affaires venaient de la Cour des Réclamations. En conséquence la décision de cette dernière cour prévaudra.

Washington, 14—Le président Grant est de retour.

Le commissaire du Revenu a publié sur le tableau un état montrant qu'il y a aux Etats-Unis 946 manufactures, 400 machines à couper, 3092 presses à dorer et 206 presses hydrauliques.

Le montant total des cautions pénales est de plus de 7,000,000.

Washington, 14 nov—A la Cour Suprême, le juge Paschal a reçu ordre de dire les raisons pour lesquelles il ne remettrait pas à la Cour l'argent collecté pour le Texas et pour lesquelles aussi son nom ne serait pas rayé du dossier comme avocat dans l'affaire contre Peabody, le Texas ayant nommé Thos. J. Durant, avocat à sa place.

Nouvelles Diverses.

La Havane, 14 nov—Des avis de Mexico, du 10 courant, disent: le rapport d'une difficulté personnelle entre Romero et Lerdo de Tejada, ministre des finances, est une pure invention.

Des dates du 2, de Caracas, rapportent que le steamer Virginia et le schooner Lillie Butts étaient dans les eaux du Venezuela surveillés de près par un navire de guerre espagnol qui les soupçonne d'avoir une cargaison d'armes pour les insurgés cubains.

New York, 14 nov—Les communications télégraphiques avec la Havane ont été rétablies.

Richmond, 14—Les informations les plus sûres disent que le Dr Norton Morton (c) a été battu pour le Congrès dans le Premier District. La délégation se composera de cinq Conservateurs et de trois Républicains—tous blancs, ce qui fait gagner un membre aux Démocrates.

St Louis, 14—Il y a huit comtés dont on n'a pas encore les retours.

La Chambre des Représentants du Missouri aura 75 démocrates, 14 fusionistes, 21 libéraux et 17 républicains réguliers.

Au Sénat, aucun parti n'a la majorité; mais les démocrates auront le contrôle.

Charleston, 14—La conférence politique des Représentants du parti de la réforme unioniste, tenue à Columbia vendredi soir, a décidé à l'unanimité d'admettre sans conteste l'égalité civile et politique des nègres—de protéger les hommes de couleur qui ont voté avec le parti réformiste—de bien accueillir tous les hommes de couleur qui désirent entrer dans les rangs conservateurs—d'exposer toutes les fraudes de la dernière élection, de traduire tous les coupables devant la justice et de faire tous les efforts pour préserver le bon ordre et la paix.

Baltimore, 14 nov—L'archevêque Spalding a fait, hier, un sermon sur la situation de Rome, et s'est élevé contre Victor-Emmanuel, Garibaldi et Mazzini. Puis, en parlant de l'armée envahissante d'Italie, il a dit que cinq à six mille bandits suivaient ces troupes pour se livrer à toute espèce d'excès.

Ils ouvraient les prisons pour en faire sortir les criminels; en un seul jour, ils ont assassiné quatre prêtres et dans la nuit une sœur de charité qui donnait ses soins à un soldat blessé, a été assaillie puis jetée dans le Tibre avec ce soldat. Un évêque a failli périr sous leurs coups. Cependant les journaux n'ont fait aucune mention de ces actes. Les hommes qui favorisent ce despotisme se disent être des libéraux, mais ils ne sont rien moins que des assassins.

Il avait vu que dans un esprit de haine envers l'Eglise, dans tout le Sud de la France et de l'Italie, ces hommes parlent avec éloge des grands Etats-Unis d'Amérique. Il a dit à quelques-uns d'entre eux qu'ici nous avions une liberté réglée par la loi, liberté sans licence, et qu'ils n'en comprennent pas seulement l'A B C.

Mais l'agneau sera plus fort que le lion. Le chef actuel de l'Eglise triomphera des envahisseurs de Rome et en triomphera promptement.

Louisville, 14 nov—Les retours établissent d'une manière non douteuse que la délégation du Kentucky au Congrès est sans division, les candidats démocrates ayant été élus dans tous les districts.

Marchés Européens.

Liverpool, 14 au soir—Coton plus ferme. Uplands 9 1/8, Orléans 9 3/8. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 14 au soir.—Coton calme. Vendu 3,500 balles. Mid. Uplands 16 1/4. Farine de 5 à 10 cts en hausse. Superfine 4 20. Fret un peu plus ferme.

Charleston, 14—Coton calme. Mid. 15 1/4. Vendu 300. Stock 21,076.

Norfolk, 14—Coton calme, mais ferme. Mid. 14 7/8. Vendu 250. Reçu 3,033. Exporté pour le cabotage 3,127. Stock: 4,902.

Memphis, 14—Coton fort. Midd. 14 3/4. Vendu 1700 balles. Reçu 4401. Exporté 3143.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 14 nov—Le fleuve monte; temps nuageux et chaud.

Memphis, 14 nov—Descendus, Indiana, [illegible], Red Cloud. Le fleuve monte lentement.

Louisville, 14 nov—La rivière a baissé de 2 pouces depuis hier, et il y a 28 pouces d'eau aux chutes. Le nouveau bateau "City of Quincy" est arrivé aujourd'hui au wharf de Portland et prend un chargement pour la Nouvelle-Orléans.

Les bateaux Lorena, Léonidas, Belle Vernon, Emperor, Wanita et Emma sont également à Portland, attendant un chargement pour la Nlle-Orléans.

St Louis, 14 nov—Partis, le City of Chester avec des barges, pour Memphis et la Nlle-Orléans.

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal. Extraction des dents sans souffrance au moyen du gaz hilarant [illegible] 1 oct—[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS Au No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Étoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Couvertures de Tables, Cris, Rideaux Dentelle, Corniches, etc.

AVIS. Salle du Comité Démocratique de Paroisse. Nouvelle-Orléans, 14 Novembre 1870. A la séance du Comité Démocratique de Paroisse tenue lundi soir, 14 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées, et l'impression en a été ordonnée:

Attendu qu'à l'élection tenue dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 7 courant, les fraudes les plus énormes ont été commises, renversant la volonté populaire, et représentant comme élus une bande de candidats qui évidemment [illegible];

Et attendu que la loi exige que toutes les contestations dans de pareils cas soient faites dans les dix jours qui suivent l'élection.

Résolu que dans l'opinion de ce comité, c'est le devoir de tous les candidats démocrates qui ont été ainsi battus par fraude, de protester contre ces retours illégaux, et de contester l'élection devant les cours compétentes.

Résolu que cela soit fait non seulement avec promptitude mais encore en concert d'action, de façon à donner plus de poids à leur action.

Résolu que tous les candidats qui [illegible] immédiatement à l'office de M. E. H. McCaleb, vice-président du Comité, au No 18, Allée de la Bourse, au premier.

F. C. ZACHARIE, Président. [illegible], Secrétaire.

MARIÉ le 12 novembre 1870, par le révérend [illegible], M. JOSEPH [illegible] à Mlle MARIE POOL, de cette ville. Pas de cartes.

FESTA DI ROMA.

La solenne dimostrazione patriottica degl' Italiani residenti in Nuova-Orleans per celebrare la liberazione e l'acquisto di ROMA CAPITALE D'ITALIA avrà luogo la sera di JOVEDI, 17 CORRENTE. [illegible]

IL COMITATO.

Bersaglieri Guard à Voi! Siete chiamati, di trovarvi nella sala della Società vestiti in grand' uniforme, alle ore 4 P. M. del 17 corrente, JOVEDI prossimo, per participare alla PROCESSIONE, che avrà luogo in commemorazione della liberazione di ROMA. Per ordine del capitano. V. LAMANTIA, Sergente-Foriere.

Mme OLYMPE, 144 ... RUE DU CANAL ... 144. Vient de recevoir par le steamship FIRE QUEEN, un envoi de Jolis Chapeaux de Paris, ainsi que d'autres articles élégants, tels que: Paletots de soie, de velours et de drap, des Echarpes, des Soieries, Voiles, Ceintures, &c. &c. Les dames, ses clientes, ainsi que le public en général, sont invitées à venir visiter ces nouveautés. 15 nov—[illegible]

Marchandises à bon marché, Nouvellement reçues et à vendre au **MAGASIN St-PHILIPPE,** No. 230, rue Royale, coin St-Philippe. ALPACAS couleur unie, à 20 cents; [illegible] Mouchoirs fins, à ourlets, à $1 50 la douzaine; Serviettes [illegible]; Véritables Corsets français [illegible]; Coton à draps [illegible]; Courtepointes blanches, $1 25 pièce; Bas anglais (Balbriggans) [illegible]; Gants de peau, à 75 cts la paire; Jupons balmorals, à 75 cts; Flanelles blanches et en couleur; Châles cachemire noirs, carrés et longs; Véritables Châles cachemire, tous prix. Venez tôt et profitez du bon marché! On se fait un plaisir de montrer les marchandises. 15 nov—[illegible]

Linge de peau, chaud, pour Messieurs. Renouvelez votre Garde-robe au magasin de **B. T. WALSHE,** Au No. 110 de la rue du Canal, près St. Charles. Le stock est nouveau, l'assortiment complet et prix modéré. 13 nov—1t PP

Habillements de jeunes garçons et d'enfants. Un assortiment complet d'articles nouveaux, à des prix modérés. Au magasin de **B. T. WALSHE,** 15 nov—1PP No. 110, rue Canal près St. Charles.

Personnel. M. DANIEL PERRIS, ou quiconque connaît son adresse, est prié de se faire savoir à son cousin Nicolas Perris, par lettre, ou autrement, au bureau de L'ABEILLE, 73, rue de Chartres. 13nov—3

I. DE CORTE, MARCHAND TAILLEUR, ANNONCE à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par le steamer Fire Queen, un magnifique assortiment de marchandises françaises et anglaises, Casimirs, Draps, Velours, Soieries, etc. [illegible] No 19, rue Royale, les dernières nouveautés de la saison d'hiver. 15 nov—

Aux Citoyens de la Nelle-Orléans. TOUS les citoyens de la Paroisse d'Orléans, qui ont été illégalement empêchés d'enregistrer ou de voter à la dernière élection [illegible] E. HOWARD McCALEB, Vice-Président du comité démocratique de Paroisse. 15 novPP

Huile de Graines de Lin. 50 BARILS HUILE DE GRAINES DE LIN, vierge et cuite, A vendre par WM. H. VREDENBURGH, 15 nov—3t No 25 de la rue Peters.

DENTISTE — CONSULTATIONS. J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 15 de la rue Baronne, près Canal, [illegible] SAMEDI aux ENFANTS. [illegible] Prix de la consultation ... $5. 5 nov—1m

A Louer, Le beau magasin à quatre étages, No 26 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane. ÉGALEMENT. Le magasin à quatre étages, No [illegible] de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser à WM. H. VREDENBURGH, 5 nov—3t No 25 de la rue Peters.

LOGE A LOUER. ON désire céder un abonnement à une Baignoire grillée à l'opéra pour le dimanche. S'adresser au No 15, rue Carondelet.

A VENDRE. Une grocerie bien achalandée. Pour plus amples informations, s'adresser à S. CAMBON, 59, 61 et 63, Vieille Levée.

CHARBON. CHARBON. CHARBONS PITTSBURGH et ANTHRACITE Expressément pour les familles et livrés aux plus bas prix du marché. W. G. COYLE & CO. Bureaux, No 135 de la rue Gravier, Dépôt, au coin des rues Magasin et Girod. 12 nov—3t

$3 DE RÉCOMPENSE. Perdu, le 11 de ce mois une chienne de chasse (setter), [illegible] répondant au nom de VENUS. La personne qui la ramènera [illegible] recevra la susdite récompense. [illegible], Bayou St-Jean.

BAZAR Au profit des Victimes de la Guerre en France. L'ADMINISTRATION DU BAZAR, sachant qu'indépendamment des dons considérables qu'elle a déjà reçus [illegible] Par ordre du Président, G. L. FEVRE, Secrétaire. 12 nov—

Aux porteurs de mandats Métropolitains bleus. TOUS les porteurs de mandats Métropolitains bleus sont requis de les présenter à l'Administrateur des Comptes Publics, à l'Hôtel de Ville, à partir de LUNDI MATIN, 14 novembre, [illegible] ALFRED SHAW, Administrateur des Comptes Publics.

Avis. Les Souscripteurs au Capital de la Compagnie d'Assurance contre l'Incendie, LA SALAMANDRE, sont priés de se présenter au Bureau de M. Edward Barnett, notaire public, rue Royale, No 5, au premier étage, de 9 à 10 heures A. M. et de 1 heure à 3 heures P. M., pour signer la Charte. Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1870. 15nov—3t

Demande de Cuisinière. UNE bonne cuisinière trouvera à s'employer en s'adressant immédiatement au No 15 [illegible] coin Delta et Poydras. [illegible]

BONNES NOUVELLES. Plus de 500,000 paires de **CHAUSSURES** DE TOUS GENRES, AU "DRAPEAU ROUGE," 65 ... Rue Ste-Anne ... 65 PRÈS ROYALE. Le propriétaire de ce magasin populaire a l'honneur d'annoncer au public [illegible]

PERDU. Un chien d'arrêt, [illegible]

MAISON J. GALINIER, (No 101), RUE ROYALE, (101) Entre St-Louis et Conti.

MARDI, 15 COURANT, **OUVERTURE** DES MARCHANDISES DE SAISON—COMPRENANT: CHAPEAUX modèles dans toutes les formes nouvelles. Un grand assortiment de FLEURS achetées dans les meilleures maisons de Paris. COURONNES de mariée, BOUQUETS et TRAINES pour ornement de robes, VOILES—PARURES pour demoiselles d'honneur. Le plus grand choix de COIFFURES DE FLEURS pour soirées, bals et spectacles, coiffure haute nouveauté en crêpe de Chine. Un lot de BIJOUTERIE, choix de modèles très élégants. CHAPEAUX de feutre, dans toutes les formes et toutes les nuances nouvelles. CHIGNONS en faux cheveux, d'après les dernières gravures. Une grande variété d'ÉVENTAILS. Toutes les nuances de mode en Velours, Rubans, Soie gros grain, Velours épinglés, Etoffes et gazes nouvelles. Toutes les formes parues en TULLE et LINON. Aussi—Un choix de PLUMES, dans tous les genres. J'invite les dames à venir voir mes marchandises, elles trouveront chez moi l'expression de tout ce que Paris a produit de nouveau en modes jusqu'à la date où ses portes se sont fermées. J. GALINIER.

NOUVEAUTÉS de FANTAISIE GANTS DE PEAU! VELOURS et GARNITURES! GUÉBLÉ & NIPPERT, 127 ... RUE DU CANAL ... 127. Viennent de recevoir par les steamers Fire Queen, Alhambra et navire Oakland un magnifique assortiment d'articles nouveautés de Paris, tels que: Gants de peau, Rubans velours, Rubans taffetas et satin, Nouveautés de rubans pour écharpes, Bijouterie jais et fantaisie, Passementeries brodées, lainages, etc., Jouets, poupées, porcelaines, etc., Vélocipèdes et voitures d'enfants, etc. Articles pour Messieurs: Chemises, gants, cols et cravates, Bretelles, caleçons, mouchoirs, etc., Cannes et parapluies, etc. GUÉBLÉ & NIPPERT. 12 nov—2m—D.M.J

THEODORE DANZIGER & SON, 203 ... RUE DU CANAL ... 203 (Entre Bourgogne et Remparts.) NOUS venons de recevoir et mettons en vente les articles suivants: 100 pièces belles mérinos rayées, diverses qualités, [illegible] la yarde, valant $1 50. [illegible] pièces de mérinos écossaises à $1.25 la yarde, valant $2. [illegible] pièces Taffetas, toutes couleurs, pour robes [illegible]. Soieries noires et de couleur. [illegible] Draps pour dames, écarlates, bleus, pour sortie de bal. Un magnifique assortiment d'Etoffes noires, Mérinos, Biarritz, Impératrice, Drap, Mousseline de Laine, [illegible]. Tous ces articles sont vendus à un bon marché, même extraordinaire relativement aux prix déjà très avantageux de notre maison. Théo. Danziger & Son, Au No 203 de la rue du Canal. 13nov—

MODES et NOUVEAUTÉS. MME DUPUY, de retour de France, annonce à sa clientèle de la ville, et de la campagne qu'elle vient de recevoir par le "Fire Queen" et le navire "Oakland", [illegible] magasin de gros, No 47, rue de Chartres, et à son magasin de détail, No 20, rue Royale, un grand assortiment de MODES, NOUVEAUTÉS, PLUMES, FLEURS, LINGERIE, &c, &c. Mme DUPUY blanchit et teint les plumes en toutes nuances. 13 nov—1m

BOUCHONS. BOUCHONS. En débarquement du navire ST. PAUL, arrivé de Marseille: 50 balles BOUCHONS POINTUS de grosseurs assorties, [illegible] de BOUCHONS droits pour bouteilles, [illegible] EN MAGASIN—30 balles de BOUCHONS POINTUS, 40 do BOUCHONS droits pour bouteilles et [illegible] pour demi-bouteilles [illegible] assortis pour damejeannes et cruchons. Nous appelons l'attention de ceux qui mettent en bouteille l'ale, le vin et les liqueurs. J. A. BLAFFER & CO., Aux Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville, et 33 de la rue Gravier.

Divers! Divers! 2000 Barils de farine, des marques suivantes dont nous sommes agents: Pride of Louisiana, choix de famille, Rising Sun, Berg & Becker, Rose of the West XXX Extra, General Rousseau XXX, Magnolia, Velocipede, [illegible] PASCAL & ILSLEY, Nos 71 et 76, rue Poydras. 12 nov—

Café et Confitures de la Havane. 10 sacs CAFÉ de la Havane, 1er choix, [illegible] CONFITURES [illegible], JELÉE et PATE de GOUYAGE [illegible], 50 caisses CONFITURES des Shakers, [illegible] MACARONIS d'Italie (frais), [illegible] J. B. SOLARI [illegible]

Pêches à l'Eau-de-Vie. 500 caisses de LOMPUY, BUCHE & CO.

Fruits à l'Eau-de-Vie. 300 caisses assortis, de LOMPUY, BUCHE & CO.

Cerises à l'Eau-de-Vie. 300 caisses de LOMPUY, BUCHE & CO.

Fruits au Jus. 50 caisses assortis, de DUFRAT, CLÉMENT & MAUREL. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., No 3, Vieille-Levée.

VIN DE CHAMPAGNE. Piper-Heidsieck, DE H. PIPER & Co., REIMS. 250 paniers bouteilles et demi bouteilles, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 3 Vieille-Levée.

WHISKEY RECTIFIÉ. 100 barils MAGNOLIA, de PIKE. **Whiskies Bourbon.** 25 barils DANIEL BOONE, 25 TUSCALOOSA, 25 NELSON COUNTY, 25 MELLAR, 25 WICKLIFFE, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 3 Vieille-Levée.

Demande de Coiffeuse. ON demande une FEMME [illegible] sachant bien COIFFER, pour la Mobile. [illegible] Mobile, Ala.

DEMANDE. ON demande un bon BAR-KEEPER, [illegible] Bourbon et Toulouse. [illegible] HIMBERT.

Savon, Chandelles, Amidon, &c. 300 CAISSES SAVON "Extra Olive", [illegible] caisses CHANDELLES, [illegible] caisses AMIDON "Refined Pearl", [illegible] JAMBONS "Rawson". A vendre par [illegible] Vieille-Levée.

Le Dr. B. A. POPE Etant de retour à la Nouvelle-Orléans, a repris l'exercice de sa profession. Son nouveau cabinet est au No 129 de la rue du Canal, au-dessus du magasin de M. Augé. 3 nov—1m

Water-Works. Water-Works. C. L. CHAPOTEL, ENCOIGNURE des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public qu'il est autorisé, par la Compagnie des Water-Works, à installer les tuyaux de plomb, les hydrants [illegible] 1er nov—1m—PP

Vin rouge en barriques. Sardines. EN débarquement du navire [illegible], arrivé de Bordeaux: [illegible] VIN ROUGE Château [illegible] SARDINES [illegible] A vendre par A. C. TREMOULET, [illegible] rue Vieille-Levée.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT: Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis [illegible], Candi amer (Horehound), Candi dur, Popping Kisses [illegible], Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, [illegible] Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX [illegible] GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que: Boîtes de fantaisie, Ornements de toutes grandeurs, [illegible] Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, [illegible] de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendent au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

CANDI Bon Ton. BOITES A SURPRISES. Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous [illegible] UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON 406 Market St. Philadelphia. 300 DOUZAINES, viennent d'arriver, et à vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée. 1oct—PP

C. CAVAROC, Négociant Commissionnaire, 5 ... PASSAGE DE LA BOURSE ... 5

LE SOUSSIGNÉ fera des avances libérales sur consignations à ses amis en Europe. 6 nov C. CAVAROC.

Champagne J. Roussillon. 500 Paniers, grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre 6 nov par C. CAVAROC.

Vin rouge en caisses. 10,000 caisses vin rouge St-Loubès et [illegible] Entrée en magasin et à vendre 6 nov par C. CAVAROC.

Vins fins et en caisses. 300 caisses Château Terrefort, 350 caisses Château Dillon, 200 " St-Julien, 100 " St-Estèphe, 100 " Margaux, 25 " Château Lafite, 25 " Château Margaux, 25 " Château Latour-Blanche, 10 " Château Yquem, 5 " Château Coutet. En magasin et à vendre par 6 nov C. CAVAROC.

Vins fins en barriques. 150 barriques Château Dillon, diverses années, en magasin et à vendre par 6 nov C. CAVAROC.

Vins au dessus de l'ordinaire. 50 barriques Côtes de Fronsac, 2 " Côtes de Bourg, en magasin et à vendre par 6 nov C. CAVAROC.

Paniers bouteilles vides. 500 paniers, en magasin et à vendre par 6 nov C. CAVAROC.

Reçu par le navire "Gardner Colby", venant de Bordeaux. SARDINES: [illegible] caisses 1/4 Cha le Dantec, 200 " Ve Rozier & fils, 100 " Pecel & Co., 150 " Augereau, 50 " Loreux, 25 " [illegible]. VINS: 25 barriques vin rouge Chateau Dillon No 62, [illegible] 200 caisses vin blanc Sauterne [illegible] BOUCHONS: 10 balles de 10,000 bouchons [illegible] A vendre par 6 nov C. CAVAROC.

A livrer par le navire "Mila" attendu de Bordeaux: 800 barriques vin rouge, A vendre par 6 nov C. CAVAROC.

L. Roederer, 35 paniers de 12 bouteilles, 10 " de 24 [illegible], en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent" A VENDRE [illegible] par H. PERANT, No 1 rue Carondelet. 9 nov—1 m

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLETES. A vendre d'une à six à très bon marché par H. PERANT, No 1 rue Carondelet.

Perdu ou égaré. UN certificat portant le No [illegible], daté du 22 mai 1863, pour [illegible] actions de la Banque de la Louisiane, au nom de Christoval Toledano. Avis est donné qu'il sera demandé à la direction [illegible] C. CAVAROC, Administrateur.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 14 NOVEMBRE—CLASSE 70.

21 15 28 29 46 9 30 8 6 68 78 5 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés tous les jours [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs. Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 14 novembre 1870. E. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Grands arrivages de Marchandises d'Automne et d'Hiver. LE SOUSSIGNÉ invite les personnes de la ville ainsi que les habitants et marchands de la campagne à venir examiner son magnifique assortiment [illegible] C. LAZARD, No 138 rue Vieille Levée encoignure Ste-Anne, en face du Marché Français.

LOTERIE De deux magnifiques VASES en porcelaine de Chine. Au profit des blessés. Paroisse française. Prix du billet ... $1. LES vases sont exposés chez MM DUSSONS & BONNECAZE, coin Royale et St Pierre. [illegible] M. J. Dalbarède [illegible]

Changement de Magasin. Mme C. [illegible] Modiste, [illegible]

Manufacture de Coton de la Louisiane. ON y demande, immédiatement, une PRESSE à presser les articles fabriqués. On demande également [illegible] JEUNES FILLES [illegible] à la manufacture [illegible]

FLUIDE PROPHYLACTIQUE DE DARBY. TOUTES les familles devraient se procurer de suite, cet [illegible] désinfectant. [illegible] On le trouvera chez tous les pharmaciens.

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts. 51 ... RUE DU CAMP ... 51. JOS. S. COPES, Président, W. VAN NORDEN, Vice-Président, JOHN S. WALTON, Trésorier. Directeurs: W. H. Thomas, Henry Peychaud, David Wallace, Dr W. H. Holcombe [illegible]

OUVERTURE D'un Grand Stock de Marchandises Sèches VENANT DES ENCANS DE NEW-YORK. — Chez — **PEPIN & TURCOTTE** 136 ... CANAL ... 136 Encoignure Baronne. NOUS venons de recevoir un nouveau stock de Marchandises sèches, venant des Encans de New-York, [illegible] Soieries Japonaises unies, à carreaux et à raies, à $1 la yarde. Soieries noires, depuis $1 à $3 la yarde. [illegible] Popelines unies, à carreaux, Ecossais [illegible] Popelines françaises de toute qualité [illegible] Chez PEPIN & TURCOTTE.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Baume Pectoral aux navets indiens [illegible] Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25, rue des Champs-Elysées. A vendre, en gros, chez E. J. HART & Co [illegible] et en détail dans toutes les pharmacies [illegible]

C. H. ZIMMERMANN & Co, Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal, REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de [illegible] Bracelets chaînes, [illegible] Médaillons [illegible] Rosaires catholiques, [illegible] Argenterie riche en caisses, et Services, Orfèvrerie Alfénide et Christofle, Coutellerie de table, [illegible] Ils réparent et émaillent les bijoux et remontent les diamants. Réparation de montres et de régulateurs. [illegible]

Modes et Nouveautés EN GROS. E. L. E. BONNET, 5 ... CHARTRES ... 5 PRÈS LA RUE DU CANAL. VIENT de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et [illegible] fleurs artificielles, velours, plumes, [illegible] offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.

Change. NOUS achetons des traites à longue et à courte échéance, sur Boston, Providence, Philadelphie et Chicago. — Également — Du Sterling, des Francs et des checks à vue sur la Germania American Bank de New-York. SALOMON & SIMPSON.

Dissolution de Société. MME MONTARDIER annonce à sa bonne clientèle, ainsi qu'au public, que son association avec Mme MAITRE, rue Bourbon No 9, est dissoute depuis le 1er septembre et qu'elle continue le même genre d'affaires, au No 19 de la même rue, entre Canal et Douane. Elle vient de recevoir de France, par le steamer "Fire Queen" un bel assortiment de LINGERIE en tout genre, [illegible]

G. L. FEVRE, 149 ... Rue Royale ... 149 **IMPORTATEUR** de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS [illegible], CHÈVRES [illegible] CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible] D'EUROPE et de NEW-YORK, [illegible]